

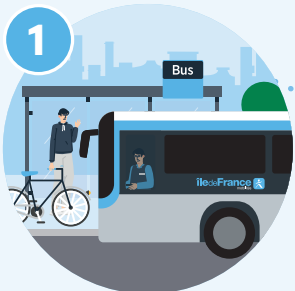


Chargement de votre vélo

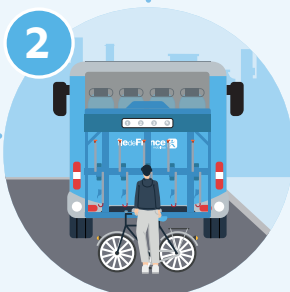
45' SEC

Récupération de votre vélo

30' SEC



1 Signalez au conducteur que vous devez charger votre vélo.



2 Rendez-vous à l'arrière du car.



2 Rendez-vous à l'arrière du car.



3 Chargez votre vélo selon le protocole affiché à l'arrière du véhicule*.



4 Montez à bord du véhicule.



*En cas d'urgence, prévenez le conducteur au moyen du bouton alarme.



1 Au moment de descendre, rappelez au conducteur que vous devez récupérer votre vélo.



3 Récupérez votre vélo selon le protocole affiché à l'arrière du véhicule*.



4 Vous pouvez reprendre la route !

BUS 95-04

LES CARS DE LA LIGNE 95-04 SONT ÉQUIPÉS DE PORTE-VÉLOS



Faciliter l'intermodalité, pour tous !

Pour faciliter l'intermodalité, Île-de-France Mobilités propose sur la ligne **95-04** un service de porte-vélos à l'arrière des véhicules.

Le service est accessible **gratuitement** avec votre titre de transport habituel.

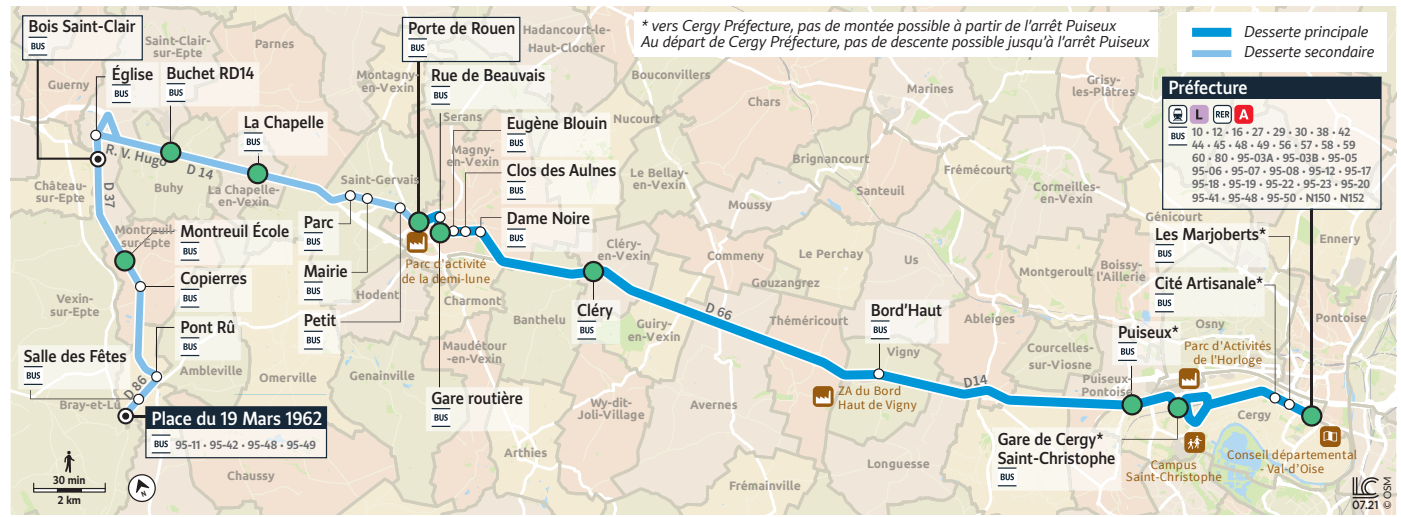
Les points d'arrêts équipés sont marqués du sigle



Règlement

- Seul le chargement de vélos de dimensions standard est autorisé. Les tandems, remorques, tricycles, vélos avec espace de chargement volumineux (sacoques ou très grands paniers), triporteurs etc. sont interdits.
- Aucune réservation n'est nécessaire pour utiliser le dispositif de porte-vélos, étant entendu que les places disponibles ne sont pas garanties.
- Les vélos restent sous la responsabilité de leur propriétaire et devront être arrimés par leur soin, sans l'aide du conducteur.
- L'âge minimum pour utiliser le service en autonomie est de 16 ans.

95-04 Bray-et-Lû Place du 19 Mars 1962 ↔ Magny-en-Vexin Porte de Rouen ↔ Cergy Préfecture



● Points d'arrêt où le chargement des vélos est autorisé.

Gare de Cergy-Saint-Christophe et Puisieux : le chargement du vélo est autorisé uniquement en direction de Magny.

Consultez les horaires éligibles en flashant ce QR Code

